

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE GWENGOLO NATUR'

1- L'inscription

Toutes les animations de Gwengolo natur' sont limitées en nombre de participants. L'inscription de tous les participants à partir de 3 ans est obligatoire. L'inscription aux animations n'est prise en compte et définitive qu'après réception du règlement.

2- Le règlement

2.1- Le règlement s'effectue par :

- Chèque : établi à l'ordre de Delphine Bienvenu à l'adresse suivante : 22 rue de Rome 35750 Iffendic.

- Virement bancaire : ce dernier est communiqué avec votre facture gwengolo natur'.

2.2- Un numéro de référence client unique est attribué à chaque participant ayant effectué une réservation. Ce numéro doit être reporté au dos du chèque ou inscrit en motif lors d'un règlement par virement bancaire.

3- Délai de paiement

3.1- Le délai de paiement est d'une semaine à compter de la date de pré-inscription des participants sur le site de gwengolo natur'. Passé ce délai, un mail de relance automatique est adressé aux participants n'ayant pas effectué leur règlement.

3.2- Après relances automatiques (par mail) et manuelles (mail ou téléphone), Gwengolo natur' se réserve le droit d'annuler la pré-réservation du participant, si celui-ci n'a pas procédé au paiement à l'issue des 10 jours calendaires après sa pré-inscription sur le site de Gwengolo natur'.

4- Modification de la réservation

4.1- En cas de modification de la part du participant par rapport au nombre de participants, celui-ci devra prévenir Gwengolo natur' par mail ou par téléphone en précisant son numéro de référence, au plus vite et au plus tard la veille de la sortie prévue.

4.2- Conditions de remboursement : si le participant a procédé au paiement et a un « trop-perçu » suite à sa modification de réservation, Gwengolo natur' s'engage à rembourser le participant en espèces le jour de l'animation. En revanche, Gwengolo natur' n'effectuera pas de remboursement si le participant n'a pas prévenu au plus tard la veille de l'animation.

4.3- Conditions de paiement supplémentaires : si le participant a procédé au paiement initial et a un « moins payé » suite à sa modification de réservation, le participant payeur s'engage à régler la différence à Gwengolo natur' en espèces, de préférence, le jour de l'animation.

4.4- Participants supplémentaires : le jour de l'animation, Gwengolo natur' pourra accepter des participants supplémentaires non inscrits selon les conditions suivantes :

- les personnes supplémentaires sont rattachées à un participant déjà inscrit (numéro de référence) ;
- les participants supplémentaires ou le participant inscrit au(x)quel(s) ils sont rattachés ont l'obligation de régler le coût supplémentaire sur place ;
- le groupe nouvellement constitué n'excède pas 15 personnes.

5- Annulation

5.1- En cas d'annulation de la part d'un groupe ou d'un particulier (prestation payée et donc participants inscrits), celui-ci devra prévenir Gwengolo natur' par mail ou par téléphone en précisant son numéro de référence, au plus vite et au plus tard une semaine avant la date de la sortie prévue. Dans ce cas, Gwengolo natur' n'encaissera pas le chèque ou procédera à un remboursement par virement bancaire. Aucun remboursement ne sera accepté si le groupe ou le participant annule à moins d'une semaine de l'animation prévue.

5.2- Dans le cas d'un empêchement de dernière minute et sous certaines conditions, dites cas de force majeure, (soit annulation de la part du, ou des participants, à moins d'une semaine avant la date de l'animation prévue), les personnes inscrites et ayant payé la prestation peuvent demander, à titre

exceptionnel, la mise en avoir de la somme versée à Gwengolo natur' et sera utilisée pour une prochaine animation et à une autre date. Cette possibilité de mise en avoir de la somme, pour cas de force majeure, est offerte aux participants à 2 reprises sur une année calendaire. Vous serez alors prioritaires pour choisir une autre animation, tout en prenant en compte l'agenda de Gwengolo natur'.

5.3- Gwengolo natur' se réserve le droit d'annuler l'animation jusqu'à la veille de la sortie si les conditions météorologiques (vents violents, orages, fortes canicules...) ou sanitaires ne sont pas favorables voire interdites par décret national ou préfectoral. Gwengolo natur' s'engage à prévenir tous les participants au plus vite et jusqu'à la veille de l'animation à annuler. Gwengolo natur' s'engage à procéder aux remboursements des participants.

6- Tarifs collectivités et tarifs famille - 2021/2022

6.1- Pour les collectivités, entreprises ou associations, le prix unitaire des prestations Gwengolo natur' varie selon le nombre de participants susceptibles de participer aux ateliers Nature et aussi en fonction de la fréquence d'intervention avec accueil du public (tarif à la journée ou à la demi-journée). Ce prix unitaire varie de 15€/heure et n'excède pas les 30€/heure. Ce prix comprend la préparation du projet éducatif en amont, l'élaboration des séquences d'animation, l'animation d'une ou plusieurs activités en lien avec un projet éducatif et le rangement en aval.

Ainsi, le tarif reste identique pour 2 heures ou pour ½ journée d'animation avec accueil du public. Exemple:

- Deux heures minimum d'animation avec accueil du public équivaut à ½ journée;
- Quatre heures minimum d'animation avec accueil du public équivaut à 1 journée.
- Plusieurs demi-journées d'animation avec accueil du public et à plusieurs dates différentes ne se cumulent pas en journées complètes.

6.2- Les tarifs collectivités comprennent uniquement l'élaboration et la mise en place des séquences d'animation ainsi que l'activité Nature avec accueil du public (voir 6.1).

Ces prestations sont hors coûts supplémentaires éventuels liés à l'achat de matériels spécifiques (ex: bâche pour la création d'une mare, arbres fruitiers,...).

Dans ce cas, Gwengolo natur' peut prendre en charge l'achat de produits supplémentaires et vous adressera un nouveau devis incluant le prix de ces achats avant de les commander. N'hésitez pas à me demander un second devis selon votre projet éducatif. Vous pouvez également remplir et me retourner le document accessible à la page Contact "Demande de projet".

6.3- Tarifs collectivités pour 2h d'animation ou ½ journée:

90€ jusqu'à 10 personnes.

120€ à partir de 11 personnes.

Frais kilométriques si > 30 km (aller/retour) au départ d'Iffendic (35) ou de Larmor-plage (56): 0,4 € / km

6.4- Tarifs collectivités pour 4h d'animation ou 1 journée:

150€ jusqu'à 10 personnes.

180€ à partir de 11 personnes.

Frais kilométriques si > 30 km (aller/retour) au départ d'Iffendic (35) ou de Larmor-plage (56): 0,4 € / km

6.5- Tarifs individuels famille ou anniversaire (Durée des animations entre 1h30 et 2h):

Adultes: Entre 8€ et 14€ selon l'activité

Enfants (-18 ans): Entre 5€ et 11€ selon l'activité